

Introduction générale

Par Nadir MAROUF,

Directeur de recherche, Université d'Amiens (CEFRESS).

Il n'est pas inutile de rappeler, fût-ce brièvement, les prémices d'une discipline dont les contours n'ont jamais cessé d'être confus et dont la vocation n'a jamais cessé d'être modifiée au gré du contexte, des modes et des idéologies. Il est vrai que les disciplines des sciences humaines et sociales partagent toutes, ou presque toutes, ce flou quant au contenu et cet handicap d'une vocation mal définie. Ce sort malheureux, comparé à celui des sciences dites "dures", ressortit à des questions épistémologiques et taxinomiques connues, et dont le mode de fonctionnement ne se limite pas au cadre académique : des régulations externes, celles de l'environnement économique et technique, bref celles du marché, agissent subrepticement et à distance sur les logiques de remembrement - démembrement des disciplines, sur leur contenu et leurs méthodes. C'est plus manifeste pour certaines disciplines que pour d'autres. En ce qui concerne les sciences sociales et humaines, la "visibilité" institutionnelle, voire pragmatique, a été différentielle, par exemple, à la linguistique, à l'histoire, à la philosophie ou à la géographie. Il n'est pourtant pas permis de conclure à une hiérarchie rédhibitoire des disciplines en fonction de leurs "qualités et mérites" comme dispensatrices de solutions à la promotion de l'Humanité. Cela dépend des contextes, car chaque discipline a connu ses "splendeurs et décadences" : la géographie des années 20 a eu ses lettres de noblesse en s'inscrivant dans une optique d'écologie humaine, mais elle a connu, depuis, une certaine désaffection (hormis sa fonction pédagogique dans le système éducatif) depuis qu'elle a accouché de la géologie générale. Celle-ci, à son tour, a connu la même disqualification et a volé en éclats quand des sous-sections se sont développées et autonomisées : les géologues du quaternaire – plus proches des préhistoriens et des paléontologues qui eux, viennent des sciences de la nature – n'ont rien de commun avec ceux qui travaillent sur la géophysique et dont la période est celle du pré-Cambrien ou du Cambrien. Qu'y a-t-il de commun en effet entre la tectonique des plaques et la stratigraphie des couches calcaires contemporaine de la vie animale ?

Ce mouvement de différenciation poursuit sa marche victorieuse, sous l'impulsion des crédits de recherche et des incitations institutionnelles, dans la mesure où les laboratoires universitaires sont de plus en plus dépendants de la générosité des entreprises publiques et privées. Il en est ainsi de la paléontologie animale, par exemple, qui est le produit d'une jonction entre sciences naturelles, géologie et préhistoire, jadis science savante ayant connu sa part de gloire, depuis Darwin et les évolutionnistes, se situant sur le versant moderne, éminemment positif, séculier (si tant est qu'il faille le rappeler) de l'explication du monde, de l'homme face au mystère des ses origines et de son destin, ce qui n'a pas manqué, au passage, de donner à la paléontologie humaine une connotation suspecte sur le mode des inégalités raciales (le Comte de Gobineau oblige, mais plus proche de nous, le jésuite Thélard de Chardin) ; mais tout ce bel édifice s'écroule de sa belle mort aujourd'hui : la paléontologie garde son pré-carré "réglementaire" dans le Musée de l'Homme, mais ne dispose plus de crédits car ayant rempli sa fonction dans le passé, elle est "sans objet". En revanche, une branche infime de la paléontologie, faisant jonction avec la géologie, connaît aujourd'hui des jours fastes : il s'agit de la micro-paléontologie. Elle est utilisée dans l'exploration des fossiles recueillis dans les "carottes" effectuées par les sociétés de prospection pétrolière. Ainsi la micro-paléontologie est à la société "Schlumberger" (connue au Texas, en Australie, en Arabie et en Afrique) ce que le vice est à la vertu...

Cette digression n'était pas inutile. Elle montre les aléas de la "disciplinarité", dans le sens où les facteurs qui la font et la défont sont à la fois internes à la réflexion académique, voire épistémologique, et externes.

L'Anthropologie n'a pas dérogé à cette réalité, bien au contraire. Etymologiquement, *anthropos* et *logos* suggèrent une science de l'Homme, (comme *ethnos* et *logos* suggèrent une science des peuples). Mais l'Homme dont il s'agit, dans l'acception inaugurale de la discipline, c'est l'homme catégoriel, *l'homme-humaniste* celui des philosophes antiques, et sans doute de tous les philosophes, éventuellement l'Homme des théologiens. Dans cette acception, la réflexion doctrinale ou l'exégèse mystique prime sur la quête d'inventaire, propre à l'expérimentaliste. Elle n'est pas "enquête", au sens commun du terme.

Plus tard, notamment avec l'épopée coloniale (fin 18^e-19^e siècle) l'Anthropologie est, avec la préhistoire et l'archéologie, l'élément d'une triade qui donne au Musée de l'Homme de la métropole de l'empire colonial français, sa raison d'être. La création du Musée "le Bardo" d'Alger, comme celui du Caire, en constituent des surgeons ou, des balises commémoratives.

Dans ce contexte, l'anthropologie des humanistes et des philosophes laisse place à une anthropologie scientiste, susceptible de curiosités d'entomologistes. A ce titre, la coïncidence taxonomique entre anthropologie et

anthropomorphologie est quasi parfaite. Elle est considérée comme une synthèse ultérieure des travaux paléontologiques lesquels relèvent forcément d'une démarche empirique de terrain, très localisée, et procédant par comparaisons successives.

Enfin l'anthropologie va progressivement cesser d'être un sujet de conversation savante dans les salons parisiens ou dans les résidences coloniales, pour revêtir des significations plus lâches, plus diluées, selon les écoles de pensée, et de façon plus générale, selon qu'il s'agisse de la tradition européenne, voire française, ou des écoles anglo-saxonnes.

Il est bon de restituer à grands traits ces tendances tout en soulignant, soit les différences, soit les similitudes de sens entre anthropologie et ethnologie, voire entre l'une ou l'autre de ces disciplines et d'autres disciplines des sciences sociales.

I. Question de définitions :

Le mot "ethnologie" est rencontré pour la première fois en 1787 chez Chavanes, un moraliste suisse. Quant à "ethnographie", ce terme apparaît, un peu plus tard, vers 1810, chez un historien allemand du nom de B.C. Niebühr.

Jusqu'au 19^e siècle, en France, l'ethnologie (et sa corrolaire "ethno-graphie") signifie principalement l'étude des sociétés primitives du seul point de vue de la classification des races et des fossiles humains. Il est fort probable alors que ce qui est appelé "ethnographie" recouvre le domaine de la paléontologie humaine, dont la dénomination en tant que discipline académique intervient plus tard.

Si l'on jette un regard synoptique aux manuels de méthode, on observe aujourd'hui une distinction entre ethnographie, ethnologie et anthropologie. La différence présentée dans cet ordre suggère, dans l'école française pour le moins, un degré de généralisation croissante.

- En revanche, en Angleterre, aujourd'hui, l'anthropologie a le sens d'ethnologie dans l'acception française. Quant à "ethnologie", elle a pour objet la reconstitution du passé, et des traits culturels sous-jacents. L'ethnométhodologie de l'école de Chicago s'inscrit dans cet héritage.

- Aux Etats-Unis, l'anthropologie culturelle domine, depuis BOAS (19^eS.). Cette tradition "culturaliste" se poursuit avec Ralph Linton, qui est plus connu en France par les étudiants de psychologie sociale que par les "ethnologisants" (sens commun, personnalité de base, etc.). Il se trouve effectivement que, du point de vue de la tradition universitaire française, la conception américaine de l'anthropologie-culturelle est très voisine de la conception qu'a Jean Stoetzel de la psychologie sociale, voire de la psychologie différentielle. Quant à l'anthropologie sociale américaine, elle porte essentiellement sur l'étude des institutions et de leur fonctionnement :

parenté, classes d'âge, organisation politique, etc...

• Dans la tradition française, la démarche anthropologique consiste à :

- extrapoler le global à partir du local (notion d'échantillon, de sous-culture ou, de sous-système, etc.).

- procéder de manière comparative, en articulant cadre empirique (démarche ethnographique d'inventaire des traits, ou détails culturels) et formalisme (démarche structurale héritée de la linguistique et de la topologie mathématique¹).

II. Chronologie : avènement de l'anthropologie en tant que science de la totalité

Cette chronologie concerne l'espace français, issu de la tradition durkheimienne. Cet espace et cette tradition ne se sont pas cantonnés, cependant, dans le territoire de l'hexagone. Ils ont traversé des courants en Amérique et en Europe. Ils ont fortement influencé l'intelligentsia issue des anciennes colonies, jusqu'à présent. Un bref rapport de cet "espace" permettra de situer le débat et l'enjeu de cette rencontre :

A - Dans un premier temps (début XIXe siècle), l'anthropologie est conçue comme l'étude de la société envisagée dans un but de réforme. Il s'agit donc de répondre à un besoin de réorganisation de la société dans le cadre républicain, au même titre que la mission de l'école et de l'instruction publique à ses débuts: l'objectif éducatif, moral, citoyen - socialisateur dirions-nous aujourd'hui – primait sur l'objectif de connaissance ou de "compétence". A la fin du XIXe siècle, on assiste à la convergence de plusieurs tendances.

1- Le "romantisme ethnographique"² qui est le fait des explorateurs et voyageurs des siècles précédents, se poursuit dans le cadre colonial avec le même relent d'exotisation des peuples soumis ou simplement visités³.

2- Le projet kantien d'une anthropologie philosophique reste sous-jacent à l'école française (Durkheim et ses contemporains étant, ne l'oublions pas, d'abord des philosophes). Cette synthèse par l'essence constitue une voie parallèle de l'objectivation empirique : elle renoue avec la tradition aristotélicienne tout en fondant la réflexion sur l'homme moderne sécularisé ("Aufklärung"). Cette voie revisitée d'une "anthropologie fondamentale" est reprise beaucoup plus tard par Edgar Morin.

1. cf. article complémentaire sur la formalisation mathématique de la parenté dans *Structures élémentaires de la parenté*, de Claude Lévi Strauss, éd. Mouton).

2. expression d'Henri Lefèbvre

3. exemple de Charles de Foucault traversant le Maroc à la fin du 19e siècle ; cf. *Carnets de voyage*, commenté par Abdel-Ahad Sebtî : *Variations autour de la Ztata*, colloque, Cambridge, Université de Harvard, 1989 sur le thème *Réforme et crise au Maroc du 19e siècle*.

3- Le courant durkheimien est une synthèse des deux tendances qui précèdent : il postule à la fois une connaissance de l'homme moderne vivant dans la complexité et la division anonyme du travail, et un besoin d'en tirer substance à usage éducatif (former le citoyen de la république sur une base non communautaire, seule issue pour les minorités ethniques ou religieuses).

Cette quête de l'*Homme* total sécularisé passe, néanmoins, chez Durkheim, par l'enquête factuelle. L'ethnologie devient un passage obligé de la philosophie. Ce passage s'opère par double distanciation :

a) Historique, à savoir que pour comprendre les aspects morphologiques de l'homme complexe (contemporain occidental), il faut remonter à l'homme originaire.

b) Géographique, à savoir que l'impossibilité de faire remonter la machine du temps est compensée par l'observation de l'homme primitif, à condition de le saisir dans un isolat. Celui-ci fut relatif, puisque le peuple mélanésien d'Australie est le dernier chronologiquement à avoir été "visité" par la civilisation occidentale (fin 18^e siècle), d'où le symbole, voire le mythe référentiel du Mélanésien pour l'ethnologie contemporaine.

4- Le projet colonial : il consacre l'ethnologie, dans le sens où elle devient moins spéculative et où son objet est balisé par les crédits de recherche dont elle va bénéficier. L'ethnologie – se déployant dans le laboratoire naturel des colonies – aura un droit de primogéniture : elle est la première discipline "laïque", à côté de l'histoire, à être enseignée à la Sorbonne. La chaire de sociologie est bien tardive alors.

B - Le contexte colonial algérien cumule la triple perspective qui se dégage entre :

1 - la curiosité d'entomologiste (à laquelle souscrit l'indigène ... "porteur d'eau").

2 - l'ethnocentrisme implicite constituant la grille de lecture, telle qu'elle apparaît chez les ethnologues orientalistes du début du 20^e siècle: Etienne Doutté, Dermengheim, A. Joly, A. Bel, M. Desparmet, Lefébure et Estoublon, Louis Milliot⁴, voire Robert Montagne (pour la partie marocaine).

3 - Un ethnocentrisme programmatique régulé soit par les crédits de recherche soit en liaison avec le pouvoir colonial (Direction des affaires indigènes, au Gouvernement Général).

4. Il faut noter néanmoins que Louis Milliot, dans son *Introduction à l'étude de droit musulman*, se tient à égale distance entre l'ethnographie coloniale (Lefébure et Estoublon) et l'Ecole de droit d'Alger (Zeys, Seignette, Morand) : s'appuyant sur les deux registres que sont l'ethnographie et le droit, il s'inscrit dans la lignée d'un Emile Larcher (législation algérienne, Tome 1 et 2) mais avec une profondeur d'analyse et un regard sur le 'urf (droits coutumiers) novateur dans le sens où son œuvre constitue pour le Maghreb, l'acte inaugural d'une sociologie du droit. Louis Milliot a très certainement inspiré Jacques Berque dans ses travaux sur les structures foncières au Maghreb ("*structures du Haut-Atlas*", "*Essai de sociologie juridique nord-africaine*", "*Le Maghreb entre deux guerres*"), même si ce dernier ne l'a jamais affirmé publiquement.

III. Le contexte de la décolonisation

L'ethnologie devenue "science honteuse" laisse place à l'anthropologie : dans les anciennes colonies françaises, les péripéties donnant statut à l'anthropologie, même dans leurs ruptures post-coloniales restent dans le giron de l'école française.

Deux grandes orientations sont à noter cependant :

A - Une orientation de maturation épistémologique : Comment distinguer entre la philosophie générale qui est la science de l'homme par excellence et l'anthropologie générale qui aboutirait au même résultat, aux termes de synthèses empiriques au contraire de la démarche spéculative (rêve d'Edgar Morin).

Mais cette science du fait social total n'est autre aussi que la réconciliation de l'anthropologie et de la sociologie, rêve durkheimien (où l'ethnologie est le moyen et la sociologie la fin) exorcisé par Mauss qui établit le cahier des charges des deux disciplines⁵.

Cependant, la science de la totalité ou du fait social total passe par la question du sens : quel aspect de la pratique sociale et institutionnelle incarnera le fait social total ? Apparemment les clés de lecture peuvent être multiples. Une clé de lecture domine cependant : travailler sur les structures de parenté peut renvoyer au recouvrement du sociétal à qualité. Pour parvenir à cette synthèse, il reste à préciser les méthodes d'investigation et à s'assurer de la fiabilité des interprétations, voire de la délimitation de l'objet et du terrain⁶.

En Algérie comme ailleurs, ces méthodes s'affrontent et s'entrecroisent tout comme les grilles d'analyse qui leur sont sous-jacentes : structuralisme, fonctionnalisme, diffusionnisme pour ne parler que de ces grandes écoles de pensée.

L'enjeu épistémologique alors, c'est le risque de raisonnement tautologique à vouloir travailler sur les catégorisations trop larges ou se donnant des objectifs trop universalistes⁷.

B – Une orientation, parallèle à la première, consiste à rapatrier la recherche ethnographique dans les anciennes métropoles. Elles renforcent une vieille tradition centrée sur le folklore, et s'inscrit dans le cadre de la valorisation du patrimoine régional (contexte de désaffectation agricole et de

5. Voir à ce propos les textes réunis par C. L. Strauss aux Editions " Mouton " sous l'intitulé : sociologie et anthropologie.

6 cf Georges Gurvitch sur la question du découpage.

7. 1er exemple : l'avunculat et sa postérité paradigmatique chez les fonctionnalistes, comme chez les structuralistes.

2e exemple : la récurrence diachronique – synchronique du rapport propriété-possession (question privilégiée d'anthropologie du droit).

3e exemple : la parenté Touareg (excès de formalisation dans laquelle la société Touareg servira de simple prétexte pour les besoins des validations théoriques).

stratégies locales de substitution dans le domaine des services...).

C – Une troisième orientation, enfin, de maturation idéologique et méthodologique liée également au contexte de décolonisation, concernera le tiers-monde en général, l’Afrique en particulier et singulièrement le Maghreb.

On distinguera plusieurs phases :

1. De l’ethnologie honteuse à l’anthropologie économique (retour à Marx) :

Il s’agit de reconnaître la nécessité de l’outil ethnographique pour analyser les formations sociales pré-capitalistes : Maurice Godelier fait figure de pionnier dans cette démarche de réhabilitation (Horizon, trajets marxistes en anthropologie (paru chez Maspero). L’introduction s’inspire d’un texte publié aux éditions sociales en 1970 sous le titre “Sur les sociétés précapitalistes”. Chez le même éditeur, Maspero, apparaît quelques temps après, du même auteur “Rationalité et irrationalité en économie”.

En même temps chez Mouton “Un domaine contesté : l’anthropologie économique”⁸.

2. Parallèlement à l’anthropologie économique qui sert de faire-valoir et de légitimation “à la carte” (c’est-à-dire sous certaines conditions liées à l’approche théorique) de l’ethnologie “nouvelle donne”, on retrouve la prégnance du champ historique (revue du CERM). Les historiens marxistes reprennent le même combat sur fond d’exégèse sur les textes de Marx, en les confrontant au terrain historique des formations sociales africaines, d’Asie ou d’Amérique et en se rapprochant de l’historiographie indigène (L. Valensi, R. Galissot, E. Terray, A.P. Lentin, J. Suret-Canale, C. Meillassoux). Mais plus généralement recoupant économie et histoire (cas de quelques auteurs anglo-saxons, déjà anciens et ayant eu quelque influence dans les pays méditerranéens : K. Polanyi, P. Andersson, C. Geertz, E. Gellner).

3. Les deux approches, historiques comme économiques, convergent dans la même interrogation implicite, celle de Marx sur le pourquoi de la singularité féodale ouest-européenne en tant que pourvoyeuse d’un mode de production singulier : le capitalisme en tant que singularité culturelle et institutionnelle d’abord, mais aussi singularité liée au fait que c’est le seul mode de production qui a eu vocation à se mondialiser et à devenir hégémonique...

L’interrogation porte sur les apories (stigmates de l’ethnocentrisme) des modes de fonctionnement des sociétés extra-européennes et sur les conditions d’émergence des formes de développement alternatives etc.

8. cf travaux des anthropologues français : P. Bonte, P.P. Rey, A. Bourgeot, J. Copans, J. Bernus, etc.

4. Le constat général, c'est, - à l'encontre du tiers-mondisme ambiant reproduit par l'intelligentia occidentale "sympathisante" du tiers-monde et repris par les idéologies nationales officielles - la prégnance de contradictions sociales structurelles comme étant responsables en partie du sous-développement de ces pays et la prégnance consécutive de la nature de classe de l'état tendanciellement en "rupture de connivence" avec les bourgeoisies impérialistes ("bourgeoisie compradore").

5. La position de l'Algérie officielle sous Boumediène, à la même époque (début des années 70) s'est exprimée dans la charte de la réforme de l'enseignement supérieur (1971) et un peu plus tard, dans le discours introductif au XXIV^{ème} congrès international de sociologie prononcé par le ministre de l'enseignement supérieur de l'époque, artisan de la réforme de 71 : la sociologie comme l'ethnologie doivent cesser d'être les sciences de l'oncle SAM. Si l'ethnologie est désormais une cité interdite, la sociologie doit, quant à elle subir un sérieux réaménagement : tout académisme (suspect d'être à la traîne de l'idéologie occidentale) doit laisser place au pragmatisme et à l'opérationalité. Il n'y a de place que pour des sciences sociales qui œuvrent pour la construction nationale et le développement, ce qui doit conforter des sous-disciplines à la mode (y compris en France déjà) comme la sociologie rurale (à cause de la réforme agraire), la sociologie du travail, la sociologie industrielle etc... La dimension culturelle connaît alors une désaffection profonde par suite du désaveu idéologique dont elle fut l'objet.

Il faut reconnaître que le développementalisme était dans l'air du temps, si l'on en juge par les orientations de recherche dans les années 70. L'ambiguïté du projet algérien vient du décalage, tout au moins au sein des rouages officiels entre l'état d'avancement réel de la pensée ethnologique à l'endroit du tiers-monde et l'idée qu'on s'en faisait encore. Les cercles universitaires qui étaient au fait de ces évolutions étaient restreints en Algérie, plus restreints chez les sociologues que chez les historiens toutefois⁹.

IV. Enjeux et perspectives

La prise de conscience de la nécessité d'une distanciation critique par rapport à une sociologie immédiate, c'est-à-dire façonnée par la conjoncture politique et dont le maître d'œuvre était l'Etat donne toute son importance au fait culturel comme donnée incontournable. Le père œdipien, J. Berque, que nous avons assassiné pour avoir proféré l'expression de "spécificités culturelles" est réhabilité. Tout ce qui va se déployer à partir des années 80 constituera une sorte de repentance face au parricide. Le mouvement reste tardif par rapport à celui de nos voisins tunisiens et marocains mais il exprime à tout le moins, une volonté d'autonomisation des chercheurs universitaires

9. Voir à ce sujet les thèmes de communications des sociologues algériens au 24^e congrès de sociologie, 1974.

en sciences sociales par rapport aux réalités factuelles ou immédiates qui furent le plus souvent objet de priorité et de subventions au sein de l'ONRS, puis du Commissariat à la Recherche. Double autonomisation en fin de compte : vis à vis de l'objet de recherche patenté et décrété par l'autorité de tutelle ; autonomie par rapport aux instances réputées être la catégorie inaugurale du sens.

Cette double posture, il faut le dire, ne s'est pas faite dans la clandestinité : l'institution telle que l'URASC a fait sienne cette posture tout en ménageant des règles de convivialité institutionnelle.

L'aspect tactique primait ainsi sur tout radicalisme qui ne pouvait mener qu'à l'impasse car il faut bien se rendre compte que la recherche a besoin d'un appui logistique et financier minimal, sans lequel il n'y a pas de recherche possible en dehors de spéculations qui reflètent plus le credo de leur auteur que le résultat de recherches empiriques.

Cette attitude à la fois de vigilance quant au sens de notre mission et de *real-politique* a permis de regrouper autour de l'URASC un grand nombre de chercheurs à l'échelle nationale, à un moment où les centres de recherche étaient dans une situation de repli et de crise¹⁰.

La plate-forme énoncée alors était l'intérêt interdisciplinaire accordé aux permanences et aux récurrences qui traversent notre société, autrement dit, les tendances lourdes, qui s'inscrivent soit dans une temporalité longue, soit dans un champ spatial à vaste spectre.

Mais une telle quête de généralité, conforme à l'esprit et au sens englobant que Marcel Mauss donnait à l'Anthropologie, pour ne pas tomber dans les truismes auxquels donne lieu toute généralisation sans fondement, devait s'appuyer sur la perspective comparative à la fois dans la diachronie et dans la synchronie.

Une telle perspective ouverte voilà une décennie, se poursuit et reste encore en chantier. Néanmoins, elle ne doit pas s'arrêter à l'Algérie car l'Algérie est une entité géopolitique et territoriale de type état-national mais elle n'est en aucune manière une entité culturelle, sociale, bref anthropologique.

10. Il en est ainsi de l'ancien CRAPE, qu'on a dépecé au profit du CNEH, logé à la présidence et ayant désormais le monopole de la recherche historique et pré-historique. Pour l'aspect paléontologique, l'université des sciences de Bab-Ezouar s'en chargera. Reste l'archéologie et l'épigraphie (romano-punique) et la paléographie (gravures rupestres préhistoriques du Tassili, Hoggar et Monts des Ksour appelés "Ligne des crêtes" de l'Atlas saharien) : on estime que c'est là une relique de la science coloniale inutile, et on met la clé sous le paillason. On croit savoir qu'un certain nombre de chercheurs ont dû trouver refuge dans quelques labos français, pour ne pas se trouver en "chômage technique".

L'approche comparative devrait s'élargir tout au moins au Maghreb pour tout ce qui touche au patrimoine culturel mais aussi s'ouvrir au vaste monde, sans limite ni frontière, pour tout ce qui touche au champ social ou politique par exemple.

Or tout comparatisme ne peut se faire qu'en se nourrissant de travaux empiriques de terrain, donc d'études pointues et localisées permettant d'en tirer les analyses les plus fines. La pertinence d'une étude ou d'une monographie sectorielle ou locale ne se mesure pas au gigantisme du découpage, mais bien au contraire à la finesse de l'observation et de l'analyse quel que soit le pré-carré retenu.

Que cet objectif soit réalisé est beaucoup dire. L'affirmer serait tout aussi erroné. Mais il convient par contre, au terme d'une masse critique d'expériences, au sein du CRASC comme ailleurs, de faire le point sur la pertinence de l'approche anthropologique, en revoyant ses parties constitutives et en discutant chemin faisant du bien-fondé des classifications d'un point de vue taxonomique (exemple du découpage des thèmes du colloque lui-même).

Il serait bon ensuite de voir en quoi nous connaissons un peu mieux nos sociétés ; et quels sont les paradigmes qui nous paraissent, dans leurs formulations, un tant soit peu vérifiables au regard de recherches empiriques, à l'échelle nationale pour le moins.

Il est en effet d'une extrême importance pour la recherche que de travailler sur les paradigmes communs. Il en est qui sont spécifiques à une aire culturelle comme la nôtre (Maghreb). Mais il n'est pas inutile de nous raccrocher à des paradigmes qui ont été mis à jour sous d'autres cieux et grâce à une grande densité de travaux empiriques susceptibles de comparaison, sans tomber pour autant dans le mimétisme, formalisme, parisianisme et autres coquetteries...

J'ai relevé ces paradigmes classés par grands thèmes, à partir d'un travail de recension critique qui figure en annexe de l'ouvrage d'Henri Mendras et Michel Forsé : *Le changement social, tendances et paradigmes*¹¹.

Mais avant d'avancer une proposition programmatique à ce sujet, une remarque de taille s'impose, sur les conditions préalables à une telle entreprise : il est vain, en effet de trouver dans le seul travail de compilation de travaux antérieurs, le salut de la démarche comparative. J'ai le plus grand respect pour les sciences de l'exégèse et une bonne partie des chercheurs en sciences sociales appartient à ce que les méthodologues appellent l'observation indirecte, c'est-à-dire documentaire.

11. COLIN, A.- 3° Ed, 1991.

Elle est essentielle pour l'historien, pour qui l'archive constitue la nourriture quasi-exclusive. C'est moins vrai pour le sociologue et l'anthropologue : certe l'archive constitue la modalité incontournable pour situer sa recherche par rapport à l'épistémè ambiante et pour apprécier la congruence de ses observations sur le plan comparatif.

Mais l'archive seule ne suffit pas, sauf pour une catégorie précise qui a décidé de travailler sur le mouvement des idées, le changement social ou sur d'autres thèmes se situant dans la mouvance de l'histoire sociale et culturelle, par exemple.

En effet, la sociologie et l'anthropologie interrogent à titre principal le présent, et ne peuvent pour cela faire l'économie du terrain. Ceux qui s'en sont dispensés sans raison apparente l'ont fait par mépris pour le terrain ou par paresse.

Dans les deux cas, il y a erreur d'appréciation et faute déontologique. Il y a des sociologues ou anthropologues qui ont écrit des ouvrages entiers sur la paysannerie sans avoir pris soin d'interroger un seul paysan. D'autres ont produit des traités savants sur le fonctionnement de leurs sociétés, sans avoir consulté ceux là même qui la composent, hormis les rencontres rituelles au sein du milieu professionnel, ce qui relève des "stratégies en chambre" pour reprendre une expression militaire.

Il nous faut nous interroger sur la part accordée à la pratique du terrain (même si celui-ci se dérobe quelquefois à nos yeux, en Algérie notamment compte tenu d'une conjoncture ou le contact n'est pas toujours facile), par rapport au travail de bibliothèque, et à ce qui, dans notre système de croyances, prime dans notre appréciation du réel. Pour ce qui est du mépris du terrain, cela est dû à une vulgate proprement latine (française et italienne) discréditant le travail empirique comme étant suspect d'utilitarisme ou d'instrumentation politique, ce qui suppose que la catégorie de la doctrine et de la théorie pure sont aseptisées contre toute récupération institutionnelle. A cela s'ajoute que le terrain nous ravale à du concret sans objet.

Cette vulgate tient à l'héritage philosophique de la sociologie (et à l'ethnologie) française et dont les stigmates se sont poursuivis, notamment à travers le courant dit progressiste de l'épopée soixante huitarde, qui n'a pas manqué de traverser la méditerranée pour s'installer chez nous quelques temps. On se souvient du face à face cornélien entre tenants du doctrinalisme musclé et tenants de l'empirisme.

Il faut se rappeler, s'il en était besoin, qu'aucune philosophie crédible ne croit à une telle partition. La position de Marx est précieuse à ce sujet. J'ai pour ma part toujours préconisé, auprès de mes étudiants, au cours de nos pérégrinations, une formule en jeu de mots pour parodier la position de Marx : "pour pratiquer la théorie, il faut une théorie de la pratique".

Je ferme cette parenthèse autocritique pour reprendre le propos qui précède sur les travaux de H. Mendras et M. Forsé.

A cet effet, je soumetts à votre réflexion pour les besoins de notre rencontre, mais surtout pour l'avenir, cet inventaire, et vous invite (nous invite) à le vérifier, le confirmer, l'infirmier, bref l'enrichir pour nos travaux empiriques car il est éminemment passionnant de tester le degré de reproductibilité de ces paradigmes à l'échelle de notre aire culturelle, sachant que les paradigmes visés ici, en dépit de leur vocation universelle, sont le produit de travaux européens et nord-américains pour l'essentiel. C'est sur cette invitation laborieuse et pragmatique pour l'avenir de nos recherches que je termine mon propos.